

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le vendredi 12 décembre 2025

## DÉLIBÉRATION – CFVU-2025-FORMATION-67

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

## DÉSAPPROUVE LE PROJET DE FUSION ENTRE LA LICENCE DE SCIENCE POLITIQUE ET LE DIPLOME DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE FONTAINEBLEAU-UPEC

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 03 octobre 2025 par laquelle Madame Karine BERGÈS a été élue Présidente de l'université Paris-Est Créteil Val- de-Marne (UPEC) ;
- VU le projet de fusion entre la licence de science politique et le diplôme de l'institut d'études politiques de Fontainebleau-UPEC, présenté à la commission de la formation et de la vie universitaire du vendredi 12 décembre 2025 et annexé à la présente délibération ;

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :**

### ARTICLE 1 :

**Désapprouve** le projet de fusion entre la licence de science politique et le diplôme de l'institut d'études politiques de Fontainebleau-UPEC, tel que défini dans le document annexé à la présente délibération.

### ARTICLE 2 :


La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

*La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le vendredi 12 décembre 2025*

Fait à Créteil, le vendredi 12 décembre 2025

**Le Vice-Président Formation et de la  
Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**



Arnaud THAUVRON

**La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil**



Karine BERGÈS

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 40</b>	<b>DÉCOMPTE DES VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 38</b>	Votants : 12
<b>Quorum : 20</b>	<b>Votes exprimés : 32</b>
Membres présents : 12	<b>Pour : 11</b>
Membres représentés : 20	Contre : 21
<b>Total des membres présents et représentés : 32</b>	Abstentions : 0

**Modalités de recours** : *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

**Projet de fusion entre  
la licence de science politique  
et  
le diplôme de l'institut d'études  
politiques de Fontainebleau-UPEC**

# Eléments de contexte

## 11 instituts d'études politiques en France

Trois formes juridiques :

EPSCP (Grand établissement) en lien avec la Fondation nationale de science politique (droit privé) pour Paris,

Etablissement public à caractère administratif associé à une université pour 7 IEP

Institut interne à une université pour 3 IEP dont celui de l'UPEC (article 713-1 du code de l'éducation)

### « Ils ont pour mission :

De contribuer, tant en formation initiale qu'en formation continue à la formation des cadres supérieurs des secteurs public, parapublic et privé de la nation, et notamment des fonctions publiques de l'Etat et des collectivités territoriales. (...)

A cet effet, ils délivrent des diplômes propres. Ils peuvent également participer à la préparation de diplômes nationaux et de diplômes d'université ou de communauté d'universités et établissements ».

Article D 741-11 du code de l'éducation.

### **La licence de science politique et le diplôme d'IEP poursuivent deux finalités différentes**

**La licence de science politique** relève d'un champ disciplinaire spécifique (section CNU) appartenant au domaine DEG même si des disciplines connexes à la science politique sont également mobilisées (droit, économie, sociologie, histoire...).

**Le diplôme d'IEP en 5 ans** est pluridisciplinaire. La mobilisation des différentes disciplines est mise au service de la mission des IEP telle que définie par l'article D 741-11 du code de l'éducation.

L'IEP de Fontainebleau-UPEC a privilégié une pluridisciplinarité élargie aux sciences exactes et expérimentales en raison du caractère simultanément scientifique et politique de plusieurs questions de société actuelles parmi lesquelles l'environnement, la santé et le numérique.

### Panorama des études politiques en France

17 licences de science politique en France dans des universités publiques dont 7 en Ile-de-France (hors DL, parcours et mineures).

11 diplômes d'IEP en 5 ans conférant le grade de master.

**Un principe simple de répartition** : les licences de science politique sont dispensées au sein des UFR, les diplômes d'études politiques en 5 ans au sein des instituts quelles que soient leurs formes juridiques.

**Une exception** : l'IEP de Fontainebleau à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche lors de sa création (et contrairement à notre projet initial) et en raison de l'historique de notre création.



### Les inconvénients de la situation actuelle

Notre exception est perçue comme étant une « anomalie » aux yeux de certains autres IEP susceptible de freiner notre capacité à intégrer le réseau des IEP et le cas échéant la marque « sciences po ». (Voir *Le monde*, « « Ne l'appellez pas Sciences Po »... L'IEP de Fontainebleau ne peut pas utiliser la « marque » », 17 novembre 2022). Elle constitue également une concurrence par rapport aux UFR de science politique qui ne disposent pas du label IEP.

Un diplôme d'IEP qui ne représente que 40% de nos étudiants (une fois les années 4 et 5 déployées).

Un « brouillage » de l'identité de notre IEP centrée sur l'ouverture des études politiques aux enjeux sanitaires, environnementaux et numériques avec 57% des étudiantes et étudiants de 1<sup>er</sup> cycle qui ne suivent pas ces enseignements ou qui en suivent peu.

# Exposé des motifs : notre projet pour l'IEP

### L'IEP de Fontainebleau-UPEC : un processus entamé depuis 2015

2015 : création du laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique-Hannah Arendt qui rassemble les politistes de l'UPEC et d'UGE mais aussi d'autres disciplines autour de l'étude du politique.

2019 : création d'une UFR d'études politiques avec pour projet sa transformation en un IEP. Elle regroupe une licence de science politique et trois parcours de master auparavant dispensés en AEI.

2021 : installation à Fontainebleau et premiers jalons pour la transformation de l'UFR en IEP. Le projet prévoit la disparition de la licence de science politique au profit du diplôme en 5 ans.

2022 : création de l'IEP et de son diplôme en 5 ans conférant le grade de master tout en demandant le maintien de la licence de science politique en raison de son statut d'ancienne UFR.

### 2026 : Une nouvelle phase dans notre projet de développement

1- **Affirmer la place de notre IEP** comme un institut de référence pour le traitement scientifique des questions environnementales, sanitaires et numériques avec, pour toutes les étudiantes et tous les étudiants en 1er cycle de l'IEP, un socle commun d'enseignements autour de ces thématiques.

2- **Devenir un IEP de « plein exercice »** en rejoignant le réseau des instituts d'études politiques et débiter les démarches pour obtenir la marque « sciences po ».

Cela implique la fusion entre la licence de science politique et le diplôme d'IEP.

### Quel est l'intérêt de cette fusion ?

- Une offre de formation plus homogène et plus lisible centrée sur le diplôme de l'institut d'études politiques de Fontainebleau-UPEC et ses déclinaisons.
- Une offre de formation dont toutes les déclinaisons intègrent un socle commun autour des savoirs liés aux questions environnementales, sanitaires et numériques.
- Une offre de formation en phase avec les pratiques de tous les autres IEP permettant que notre IEP soit reconnu comme tel.

**Dans la perspective de l'intégration au sein du réseau des Sciences Po.**

**Intérêt pour les étudiantes et étudiants de l'IEP et demande de leur part :**

- Possibilité d'effectuer leurs années 4 et 5 de spécialité du diplôme dans les autres IEP si celles de l'UPEC ne correspondent pas à leur projet professionnel. Réciproquement, pouvoir accueillir des étudiantes et étudiants des autres IEP.
- Pouvoir participer aux manifestations sportives et culturelles du réseau.
- Bénéficier de la « marque Sciences Po » pour préparer son insertion professionnelle.

# Intérêt pour les lycéennes et les lycéens de l'académie de Créteil

## Accéder au programme d'étude intégré actuellement organisé par 7 IEP.

Les 7 Sciences Po du Réseau ScPo ont développé depuis 2007, sur leurs territoires respectifs, un programme « d'ouverture sociale » à destination de collégiennes, collégiens, lycéennes et lycéens en situation de défaveur que ce soit pour des raisons économiques, culturelles, de handicap ou encore territoriales.

Plus de 500 enseignantes et enseignants du second degré, des universitaires, des étudiantes et étudiants tuteurs, et de nombreux partenaires, se mobilisent dans les établissements et autour d'actions organisées dans le cadre de ce programme.

### 2026 : Une fenêtre d'opportunité

La disparition programmée et progressive de deux parcours : accès santé et parcours préparatoire au professorat des écoles.

Une licence qui va progressivement se recentrer sur le parcours science politique internationale et la double licence histoire-science politique aux publics proches de ceux du diplôme en 5 ans.

Des discussions qui avancent avec les autres IEP. Projet de création d'une structure juridique associant les IEP (hors Sciences Po Paris). L'enjeu pour nous est de l'intégrer.



# Diplôme en 5 ans et licence : deux publics proches

## Origine géographique des étudiants

Taux d'admis provenant de lycées d'Ile-de-France pour les étudiants du diplôme : 33%

Taux d'admis provenant de lycées d'Ile-de-France pour les étudiants de licence (SPI et DL) : 39%

## Origine sociale des étudiants (moyenne 2024-2025 et 2025-2026)

Taux de boursier des étudiants du diplôme : 33,5%

Taux de boursier des étudiants de licence (SPI et DL) : 35,5%

## Taux de mention au baccalauréat

Taux de mentions B et TB au bac des étudiants du diplôme :  
90%

Taux de mention B et TB au bac des étudiants de la licence  
(SPI et DL) : 90%

# Le nouveau diplôme

# Un diplôme en 4 déclinaisons pour 165 étudiantes et étudiants par an

**Cursus science et politique** : maintien du contenu actuel des enseignements du diplôme. Des études politiques ouvertes aux sciences exactes et expérimentales

Profil de candidatures pressenties : des lycéennes et lycéens ayant opté en terminale pour une spécialité en sciences humaines et sociales et une spécialité en sciences exactes et expérimentales.

**Cursus études politiques internationales** : les enseignements de sciences humaines et sociales du cursus science et politique y compris ceux qui portent sur la santé, l'environnement et le numérique + enseignement renforcé en langues et de langues (3 langues étrangères proposées), des enseignements supplémentaires en études politiques internationales.

Progressivement, mise en place de doubles-diplômes avec des universités étrangères.

Profil de candidatures pressenties : des lycéennes et des lycéens ayant opté pour deux spécialités en sciences humaines et sociales en classe de terminale.

**Double-diplôme d'histoire et d'études politiques** : les enseignements de sciences humaines et sociales du cursus science et politique + les enseignements de la licence d'histoire.

Profil de candidatures pressenties : des lycéennes et des lycéens ayant opté en terminale pour deux spécialités en sciences humaines et sociales.

**Double-diplôme d'ingénieur et d'études politiques en 6 ans (des discussions en cours avec le CNAM) :** l'intégralité des enseignements du cursus science et politique + les enseignements du diplôme d'ingénieur du CNAM.

Profil de candidatures pressenties : des lycéennes et lycéens ayant opté en terminale pour une spécialité en sciences humaines et sociales et une spécialité en sciences exactes et expérimentales.



### Mise en place d'une grille des droits d'inscriptions redistributive

Avec ce principe, **la moitié des ménages est éligible à une exonération totale** des droits d'inscription **ou au paiement d'un montant aligné sur ceux des droits nationaux.**

### Simulations sur la base d'un ménage avec deux enfants (3 parts),

*NB. Le revenu imposable (revenu net – 10 % d'abattement) est divisé par trois parts*

Cas 1 : Revenu mensuel net du ménage : 5 291 euros soit 63 500 euros/an = tranche 2 (droits : 1 200 euros/an).

Cas 2 : Revenu mensuel net du ménage : 10 000 euros soit 120 000 euros/an = tranche 7 (droits : 3 300 euros/an).

Cas 3 : A partir d'un revenu mensuel net du ménage de plus de 10 600 euros [soit un salaire brut dans le secteur privé de 7000 € par mois et par personne] = 126 000 euros/an = tranche 8 (droits : 4 000 euros/an).

Grille actuelle	Tranches d'imposition	Droits	Nouvelle grille	Tranches d'imposition	Droits
boursiers		0	boursiers		0
Tranche 1	0 à 14 000	300	Tranche 1	Jusqu'à 19 000 (hors boursiers)	nationaux
Tranche 2	14 001 à 18 000	700			
Tranche 3	18 001 à 22 000	1 200	Tranche 2	19 001 à 22 000	1 200
Tranche 4	22 001 à 26 000	1 700	Tranche 3	22 001 à 26 000	1 700
Tranche 5	26 001 à 30 000	2 000	Tranche 4	26 001 à 30 000	2 000
Tranche 6	30 001 à 34 000	2 700	Tranche 5	30 001 à 34 000	2 700
Tranche 7	34 001 à 38 000	3 300	Tranche 6	34 001 à 38 000	3 300
Tranche 8	À partir de 38 001	4 000 CFVU	Tranche 7	À partir de 38 001 12/12/2025	4 000

Grille actuelle	Tranches d'imposition	%	Nouvelle grille	Tranches d'imposition	%
boursiers		30%	boursiers		30%
Tranche 1	0 à 14 000	4,2%	Tranche 1	Jusqu'à 19 000 (hors boursiers)	11,5%
Tranche 2	14 001 à 18 000	2,8%			
Tranche 3	18 001 à 22 000	17%	Tranche 2	19 001 à 22 000	13%
Tranche 4	22 001 à 26 000	11%	Tranche 3	22 001 à 26 000	11%
Tranche 5	26 001 à 30 000	10%	Tranche 4	26 001 à 30 000	10%
Tranche 6	30 001 à 34 000	8,5%	Tranche 5	30 001 à 34 000	8,5%
Tranche 7	34 001 à 38 000	1,4%	Tranche 6	34 001 à 38 000	1,4%
Tranche 8	À partir de 38 001	14%	Tranche 7	À partir de 38 001	14%

CFVU

12/12/2025

### Trois engagements :

- Des droits d'inscription gelés pendant 5 ans (hors inflation).
- Une réactualisation annuelle des tranches pour tenir compte de l'évolution générale des revenus et de celle du revenu médian.
- Objectif : 50% des étudiantes et étudiants en tranches 0 ou 1 dans un délai de 5 ans.

### Modalités

**Disparition progressive de la licence prenant en compte les situations de redoublement et de césure** : tous les étudiants et toutes les étudiantes inscrits en licence de science politique termineront leurs études au sein de cette licence sauf s'ils souhaitent rejoindre le nouveau diplôme en fin de 2<sup>ème</sup> année.

**Création d'un programme spécifique à destination des élèves de l'académie de Créteil** (dans le cadre du programme d'étude intégré du Réseau ScPo ) étudiant au sein de lycées situés en quartiers prioritaires de la politique de la Ville et en zone de revitalisation rurale pour les attirer vers notre diplôme.

**Renforcement de l'accompagnement financier des étudiants** notamment lors de l'année de mobilité obligatoire à l'étranger.

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)

**Rédacteur**  
Yves Palau

palau@u-pec.fr